



Feuillet 2026 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	31
Suppléants avec vote	4
Pouvoirs	3
Nombre de votants	38
Date de la convocation	22/05/2026
Certifié exécutoire le	02/06/2026
Date d'affichage	04/06/2026
Envoyé en préfecture le	04/06/2026

Le premier juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes d'Affieux, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUDIN Olga, CASSAN

Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, DUVAL Patrick, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, COIGNAC Sébastien, GOU MOT-LABESSE Lionel, SENEJOUX Philippe.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine.

EXCUSES : BERNARD Sylvain (donne procuration à ENSERGUEIX Jean-François), BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), GARAI Daniel (représenté), LARIVIERE Chrystel (représentée), LEGRAIN Olivier, PEYRAMAURE Pierre (représenté), VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane.

Secrétaire : PETIT Christophe.

65-2026 - Désignation des membres du Comité de pilotage du contrat de développement et de transitions conclu entre le PETR et la Région Nouvelle-Aquitaine

Monsieur le Président rappelle que le PETR Vézère-Auvézère et la Région Nouvelle-Aquitaine ont conclu et renouvelleront prochainement un Contrat de développement et de transition.

L'appui régional concerne :

- Le programme d'actions pluriannuel du territoire, relevant des domaines de compétences régionales ;
- L'ingénierie du territoire. La mobilisation d'une ingénierie performante, coordonnée entre les initiatives des collectivités et de l'Etat, est indispensable pour favoriser le développement des territoires. L'enjeu est de recréer, sur les territoires fragiles, de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat (Financement des postes de Camille LANNES et Jacques DEL ARQUO)

Le Contrat constitue le cadre de mise en cohérence, sur le territoire de projet, des politiques sectorielles de la Région. A ce titre, il tient compte des actions contractualisées dans le cadre des différentes stratégies sectorielles de la Région ainsi que les actions conduites par la Région dans ses domaines de compétences comme l'éducation, la mobilité, la formation professionnelle, ou de la feuille de route Néo Terra en matière d'aménagement équilibré et durable des territoires sur le territoire de Vézère-Auvézère et qui ont impact direct sur son développement.

Dans ce cadre, un Comité de pilotage a la charge du suivi du contrat.

Il est proposé de désigner les nouveaux membres du Comité de pilotage (4 membres + 1 représentant de la société civile).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- de désigner M. RUAL Bernard, Mme CHEYPE Sandrine, M. COUTURAS Alain, Mme LEFEVRE Corinne comme membres du comité de pilotage du contrat de développement et de transitions Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Treignac le 04/06/2026

Le Président, Philippe JENTY.

